

RETIRER UN REVENU DE VOTRE SOCIÉTÉ

Et si elle vous paie ce loyer d'avance ?

Depuis le 01.01.2018, votre société a moins intérêt à vous payer un loyer d'avance. Et qu'en est-il pour vous ? Les choses ont-elles là aussi changé ?

[Plus...](#)

Page : 2

PLCI

Calculée compte tenu d'un tantième ?

[Plus...](#)

Page : 2

DIVIDENDES

Déjà les 640 € pour l'exercice 2017 ?

[Plus...](#)

Page : 2

IMMOBILIER

Les 15 % de droits wallons supprimés

[Plus...](#)

Page : 2

IMPÔT DES SOCIÉTÉS

La «fairness tax» annulée...

[Plus...](#)

Page : 3

ACTIONNAIRES - CONFLITS

Et si vous ne vous entendez plus avec votre associé ?

Vous êtes en société avec un associé et depuis quelque temps, le courant ne passe plus entre lui et vous. Vous voudriez qu'il quitte la société ou, au besoin, vous-même la quitter. Quelles sont les règles légales à ce sujet ?

[Plus...](#)

Page : 4

TACTIQUE & STRATÉGIE - DIVIDENDE

Quelle pression fiscale en 2018, 2019 et 2020 ?

Les taux du précompte mobilier ont pas mal évolué ces dernières années et ceux de l'impôt des sociétés ont tout juste baissé. Avec quel impact concret pour la pression fiscale pesant sur un dividende distribué en 2018, 2019 ou 2020 ?

[Plus...](#)

Page : 6

DIRIGEANT D'ENTREPRISE - COMPTE COURANT

Risqué de payer vous-même une facture de votre SPRL ?

S'il vous arrive de payer une facture de votre SPRL de vos propres deniers, un jugement du 03.11.2017 vous incite à nouveau à faire attention. Voyons ce qu'il en est exactement et de quoi vous devriez vous abstenir...

[Plus...](#)

Page : 7

RETIRER UN REVENU DE VOTRE SOCIÉTÉ - DIVIDENDE

Emprunté pour distribuer un super dividende...

Le 09.01.2018, une cour d'appel a jugé non déductible l'intérêt d'un prêt contracté pour financer un super dividende. De quoi s'agissait-il au juste ? Cela aurait-il été différent si le prêt avait servi à distribuer un dividende ordinaire ?

[Plus...](#)

Page : 8

RETIRER UN REVENU DE VOTRE SOCIÉTÉ

Une prime bénéficiaire chez vous aussi ?

Depuis cette année, une société peut verser une prime bénéficiaire exonérée à ses travailleurs. À quelles conditions ? Et cela vaut-il pour vous aussi ?

[Plus...](#)